
L'Europe et les autres, l'Europe et ses peurs

Chérifa CHAOUR

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/strates/2172>

DOI : [10.4000/strates.2172](https://doi.org/10.4000/strates.2172)

ISSN : 1777-5442

Éditeur

Laboratoire Ladyss

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2006

ISSN : 0768-8067

Référence électronique

Chérifa CHAOUR, « L'Europe et les autres, l'Europe et ses peurs », *Strates* [En ligne], 12 | 2006, mis en ligne le 20 juillet 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/strates/2172> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/strates.2172>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

L'Europe et les autres, l'Europe et ses peurs

Chérifa CHAOUR

Avant-propos

- 1 Le fait que je sois obligée d'introduire mon texte par un avant-propos indique déjà une inquiétude. Cette inquiétude est déjà une forme de peur du « mal-entendu » de la part de ceux qui sont dans l'Union européenne (UE) et de tous ceux, non européens, qui aspirent à l'être.
- 2 Je ne veux surtout pas que ce texte soit lu comme le rejet des « valeurs chrétiennes » ou comme le refus du débat sur ce que doit être l'Europe. Au contraire, ce texte s'inscrit dans ce débat. En écrivant ce texte, j'entends participer à la réflexion sur ce que l'Europe veut être au XXI^e siècle et sur le nouveau type de rapport qu'elle veut établir avec les pays qu'elle appelle « son voisinage ». Je cherche aussi à démystifier le discours sur la peur des étrangers. Je réagis donc, en tant qu'intellectuelle à deux discours qui traversent le débat sur le devenir de l'Europe : celui de l'identité chrétienne de l'Europe, et celui sur l'émigration.
- 3 Le débat et les questionnements sur ce que doit être l'Europe sont nécessaires parce qu'ils accompagnent une re/construction de « l'idée d'Europe » et une recomposition historique du rapport de l'UE aux autres régions du monde. Cette reconstruction et cette recomposition sont naturellement confrontées à des questions, puisque c'est cette nouvelle idée de l'Europe du XXI^e siècle qu'il faut construire, au-delà de la puissance commerciale et économique, au-delà de ses frontières actuelles, et des représentations construites dans l'inconscient collectif, aussi bien chez les Européens, que chez leurs voisins (les anciens voisins, nouveaux membres de l'UE et les voisins actuels de l'UE élargie).

L'identité européenne en questions

- 4 Au centre du débat, il y a une double question : jusqu'où l'Europe et surtout qu'est-ce que l'Europe ? Cette dernière question découle de la première et *vice versa*. C'est cette double question qui interpelle les centres de décisions traditionnels, les politiques et les citoyens de l'UE¹. Mais les non-Européens se la posent aussi. Parce que chercher à

définir ce qu'est ou ce que sera l'Europe, ne se limite pas à déterminer ce qui n'est pas ou ne sera pas européen : les pays et les Hommes. Dans le débat actuel, il s'agit bien, implicitement ou explicitement, de définir l'Autre. Cela ressemble un peu à ceci : « Quand je saurai qui n'est pas moi, je saurai qui je suis ».

- 5 Comment définir un non-Européen ? Par rapport à l'espace, à l'histoire, à la culture, à la langue, à la religion, à un état d'esprit ? Est-ce une nationalité ou une identité ? Une identité qui exclue la différence ou une identité enrichie et alimentée, depuis des siècles par la part d'altérité qui fait la réalité de l'Europe d'aujourd'hui ?
- 6 Comment définir un Européen lorsque dans tous les pays de l'UE, il y a un mélange de populations d'origine étrangère, de religion différente etc. ? Et comment dire l'Européen dans le discours sur la mondialisation ? Il est plus facile de décréter que certains pays ne seront pas européens que de déterminer ce qu'est ou sera un Européen.
- 7 Évidemment, on peut se contenter de croire que la nationalité des Hommes qui peuplent les pays d'Europe, fait d'eux des « Européens », face à ceux qui y vivent tout autant et dans les mêmes conditions mais sans la nationalité d'un des pays de l'UE. Dans ce cas, on est « juridiquement » européen ou non. Cela ne dit pas ce qu'est ou ce que devra être l'Europe : une nationalité, en ce début du XXI^e siècle, est de moins en moins liée à une culture ou à une identité. Cela ne répond pas à la question qui se pose aujourd'hui, après la fin du rideau de fer et dans le bruit assourdissant du discours sur la mondialisation : jusqu'où l'Europe ?
- 8 En fait, la vraie question qui se pose et qui devrait préoccuper les responsables de la construction de l'Europe du XXI^e siècle, c'est ce qui, dans ce contexte de « mondialisation » et d'alliances régionales, caractérise de façon particulière l'Europe, par rapport à d'autres ensembles, c'est-à-dire sa spécificité et les bénéfices qu'elle peut tirer de ses rapports historiques avec ce qui fut ou reste son voisinage, à l'Est et au Sud.
- 9 Poser la question : qu'est-ce que l'Europe ? devient une question légitime qui s'inscrit dans une perspective historique maîtrisée. C'est néanmoins une question qui oblige l'UE à se projeter dans un avenir dont elle ne maîtrise pas tous les impondérables. En effet, comment aujourd'hui, dans la concurrence et les conflits de « l'après-bipolarité », l'Europe et l'UE vont-elles construire un projet européen à venir ? Cela devient une double question : comment définir l'identité de l'Europe, aujourd'hui, et que sera cette identité demain avec ses projets d'élargissement, son évolution démographique, ses métissages, ses politiques de voisinage et sa volonté de demeurer une puissance régionale : c'est définir l'Europe dans la perspective d'évolution de ses rapports avec le reste du monde.
- 10 Si l'Europe ne trouve pas aujourd'hui de réponse idéale à ces questionnements, elle ne la trouvera sûrement pas en laissant les épouvantails, fabriqués par la peur, l'emporter sur la force de son histoire et les défis qu'elle a à relever et à gagner.

La peur archaïque face à l'altérité

- 11 Jusqu'au premier élargissement à l'Est, dans le discours institutionnel et politique et dans la représentation de la majorité des citoyens, l'Europe, c'est la Communauté économique européenne (CEE), puis la Communauté européenne (CE) et enfin l'Union européenne (UE). C'est avant tout un espace économique, pacifié après la deuxième guerre mondiale. Dans la manière dont ses institutions se sont construites, dans les modalités de ses élargissements successifs, comme dans son rapport avec le reste du

monde, l'Europe commence à exister en tant que telle entre le traité de Rome et à la veille de mai 2004. Avant le traité de Rome, chaque État avait son histoire particulière avec les « pays tiers » et même avec les pays actuellement membres de l'UE. Nous verrons plus loin que l'histoire de chaque État pèse encore fortement sur le processus d'intégration européenne.

- 12 Cette façon de dire l'Europe, par la construction récente de l'UE, est expurgée de son histoire réelle. Cette histoire-là est amnésique. Elle se contente d'un demi-siècle pour revisiter cette « idée d'Europe », née au Moyen Âge en tant qu'espace géographique, pour évoluer au XIX^e siècle vers un projet européen qui soit un espace économique, social et civilisationnel (la fameuse *République universelle* de Victor Hugo à laquelle il faut ajouter le droit cosmopolitique que préconisait Kant dans son *Projet de paix perpétuelle* des États républicains de l'Europe). Elle oublie le long chemin de violences, de douleurs et d'avancées plus heureuses qui l'a amenée à devenir cette puissance économique et communautaire enfin pacifiée qui provoque ce désir d'Europe de la part de ses voisins du sud et de l'est.
- 13 En effet « l'Europe des années 1517-1945 pourrait être décrite, indifféremment, comme le continent savant ou comme le continent fou, chacune des étapes de sa modernisation mêlant création et destruction ».
- 14 C'est plus par la guerre que par les intervalles de paix que l'Europe s'est construite, à partir de la fin de la deuxième guerre mondiale autour d'un postulat : la mise en commun des instruments de guerre, le développement et la prospérité communs et partagés assureraient la paix.
- 15 Il y a eu la paix jusque-là au sein de cette union. Le spectre de la division, de la sélection, de la guerre au nom d'une idéologie nazie au sein de l'Europe aux « valeurs chrétiennes et républicaines » l'a pacifiée. Les intérêts économiques aussi.
- 16 Mais peut-être bien que ce fut l'équilibre Est/Ouest, l'équilibre nucléaire qui assurait la paix.
- 17 Aujourd'hui l'UE est de plus en plus vaste et prospère mais il n'y a plus le mur de Berlin, symbole du partage en deux groupes des pays européens et surtout de la période bipolaire. J'oserais dire que d'une certaine manière, c'est à l'abri de ce mur que l'UE s'est construite, par une peur rétrospective de ce que furent certains de ses États membres et de ce qu'a signifié « l'identité » pour le projet nazi. Elle s'est aussi construite en tant qu'enjeu, après la guerre, entre les États-Unis et l'URSS et elle l'est restée jusqu'à la chute du mur de Berlin. Après la fin de la bipolarisation et de l'URSS, la seule puissance protectrice est devenue l'Otan et rien que l'Otan. C'est parce qu'il n'y a aucun autre parapluie que les gouvernants et la majorité de la population des ex-pays de l'Est cherchent avant tout à être dans l'Otan. Ce qui semble être une digression, ne l'est pas, c'est un tournant historique de l'Europe et de sa situation dans l'échiquier mondial.
- 18 Outre les intérêts des groupes industriels ou financiers, il fallait réagir à cette nouvelle situation historique où l'Europe n'est plus un enjeu dans une confrontation Est-Ouest, mais plutôt un des principaux acteurs et un enjeu des nouveaux rapports Sud-Nord. Certains politiques sont allés chercher dans le passé la fausse solution pour une vision myope de l'avenir : le « Club chrétien » du général De Gaulle et du chancelier Kohl doit s'agrandir. Pourtant André Glucksmann nous rappelle que De Gaulle se réclamait aussi « du pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde¹ ».

- 19 Encouragés par les États-Unis, l'Europe occidentale et les ex-pays de l'Est se rappellent mutuellement et rappellent au reste du monde leur appartenance à une même Europe, une culture commune, une longue histoire d'alliances et de guerres partagées et même si c'est plus nuancé, une religion partagée (les valeurs chrétiennes de Valéry Giscard d'Estaing).
- 20 La guerre en Yougoslavie, le terrorisme en Méditerranée, en Afghanistan, et plus tard le 11 septembre ont conforté cette idée d'Europe identitaire.
- 21 L'Europe a peur parce qu'elle s'approprie l'histoire et les conséquences de la bipolarité USA/URSS et certains pays de l'Est de l'UE n'ont rien trouvé de mieux pour rappeler leur appartenance à l'Europe, que de réveiller ce vieux démon identitaire qui dormait au fond des églises, des synagogues et des mosquées. Peut-être que les gouvernements de ces pays qui devaient gérer une rupture brutale entre l'enfermement dans l'un des deux blocs de la bipolarité et l'immersion dans un monde qui ne parle que de « contexte de la mondialisation », n'ont trouvé que cet aspect de l'identité pour rappeler l'Histoire et les conditions de leur exclusion à l'Europe « occidentale ». Ils oublient que cette Europe qu'ils réintègrent n'est plus celle de 1917, ni celle de l'après-guerre .
- 22 S'il y a une chose qui est réellement mondialisée, c'est l'image et l'information immédiate. On peut dans le plus reculé des villages, grâce à la parabole et au satellite, voir en temps réel un événement qui arrive sur l'autre face de la planète. Les guerres, les massacres, les guerres civiles, les catastrophes naturelles comme les attentats sont vécus par tout le monde dans l'immédiateté. Les commentaires et les discours qui les accompagnent aussi sont entendus partout. Il n'y a plus de barbarie sans visage. Jusqu'au 11 septembre, « personne » n'avait vu le visage de Ben Laden et la grande majorité de la population de la Planète qui regarde la télé et qui écoute la radio ne le connaissait pas et n'avait jamais entendu parler de « Ben Laden ». Juste après le 11 septembre, il passait à la télévision et son portrait trônait dans les devantures des plus grandes comme des plus petites librairies de la planète. Saddam et Bush ont eu droit à la même publicité. Les horreurs de la guerre en Irak ont été partagées par le monde entier, comme il y a quinze ans, le génocide rwandais.
- 23 Ben Laden, tenue islamique, chapelet à la main et parlant arabe, symbolise, aux yeux des « occidentaux » et d'autres, le terrorisme islamique. Saddam, symbolise le dictateur et le bourreau, brandissant l'épouvantail de l'arme biologique. Quant à Bush, le monde entier l'a vu dans ses prières, faisant un discours relevant du registre religieux et non plus du politique ou du militaire. Quand il prononça le mot « croisade », il fut entendu dans le monde entier par les extrémistes de tous bords. Toutes ces images et tous ces discours, ne peuvent pas ne pas générer des peurs et des reculs. Et pas seulement en Europe.
- 24 Le discours qui fait référence aux appartenances religieuses pour déterminer l'identité et l'espace de l'Europe, je l'entends comme une régression par rapport aux idéaux qui ont pacifié et réconcilié les pays de l'UE avec leurs voisins. Il s'en dégage des relents d'une histoire encore trop présente dans l'esprit des Européens... et des autres !
- 25 Comme au Moyen Âge, comme à l'époque de l'Europe impériale ou coloniale, on revient à « l'affrontement des civilisations », au « choc des cultures », on provoque l'affrontement, par intellectuels interposés entre « l'Orient et l'Occident », l'Islam et la chrétienté. Réapparaissent des notions comme ethnicité, revendications identitaires... Mais où est donc passée l'idée de cette *République universelle* qui devait d'abord

s'installer en Europe pour rayonner plus tard sur le Monde ? De nombreux chercheurs s'emparent de ces thèmes et d'autres des thèmes sur la sécurité ou l'intégration des étrangers. On retrouve ces thèmes parmi les axes prioritaires de programmes de centres de recherche, de l'UE etc. Et ceux qui y travaillent sont de toute confession et de toute origine !

- 26 S'interroger, chercher à comprendre pourquoi, certes ! Mais partir d'un postulat de la différence et de la division inéluctable, brise la cohésion et nie la possibilité d'un enrichissement mutuel des cultures ou tout au moins s'oppose à leur reconnaissance. Comme le fait si bien remarquer, Pierre Hassner : « La thèse de Samuel Huntington sur le choc des civilisations était fautive, mais elle va finir par devenir vraie, parce que plus ça va, plus la plupart des musulmans, sans approuver Ben Laden, sont amenés à voir l'Occident comme un ennemi... Bien des occidentaux en viennent à voir les musulmans comme des ennemis... On a l'impression que des deux côtés, on est entraîné² ».
- 27 C'est un paradoxe quand ce phénomène touche la France, pays de la Révolution française, de la laïcité et des droits de l'Homme, qu'elle a intégré dans les valeurs de la république qu'elle voulait universelles, (liberté, égalité, fraternité). Tous les Européens heureusement ne pensent pas comme cela, qu'ils soient catholiques, protestants, orthodoxes, juifs, musulmans ou athées. Il suffit d'entendre les débats contradictoires, nombreux et à tous les niveaux, qui se prolongent encore aujourd'hui autour de ces questions et de l'intérêt ou non de l'élargissement.
- 28 Il est cependant intéressant de voir combien, dès qu'il s'est agi d'entamer les négociations pour l'intégration de la Turquie à l'UE, les passions se sont enflammées autour des questions d'appartenance non pas seulement géographique, mais identitaire, culturelle et religieuse. Est-ce le poids démographique de la Turquie qui inquiète ou le fait que la majorité des 60 millions d'habitants soit musulmane ? Faut-il rappeler que la Turquie est membre fondateur de l'Otan et de l'OCDE. Elle avait sa place dès 1953 dans le Conseil de l'Europe. Elle a signé un accord d'association avec la CEE en septembre 1963 (accord d'Ankara) et en 1973, un protocole annexe. Et c'est en 1995 que l'accord d'union douanière fut signé. « La décision du Conseil d'association a été prise en fonction de la législation du marché intérieur (de l'UE) déterminant la politique de la libre circulation des marchandises et donc conçue comme un cadre d'intégration plus avancé qu'une traditionnelle union douanière et impliquant la législation et l'acquis communautaire portant sur les douanes, le commerce extérieur, la concurrence ainsi que sur la libre circulation des marchandises et la propriété intellectuelle ». En décembre 1999, lors du Conseil européen d'Helsinki, elle obtint le statut de pays candidat à l'entrée dans l'UE. Depuis, et selon le règlement-cadre d'aide financière de pré-adhésion, elle devait bénéficier des aides de pré-adhésion, plus intéressantes et plus conséquentes que celles qu'elle percevait dans le cadre de l'accompagnement de la mise en place de l'Union douanière et que les aides directes du programme MEDA.
- 29 C'était avant le 11 septembre, avant les actions terroristes au Japon, en Europe..., avant l'adhésion de dix nouveaux membres des ex- pays de l'Est... C'était aussi, avant que l'UE ne veuille se doter d'un projet de texte constitutionnel, rédigé et présenté aux citoyens des pays de l'UE en 2005. Tous ces drames et tous ces événements auraient-ils remis au goût du jour les représentations inconscientes et collectives d'une Turquie conquérante, imposant et opposant l'Islam de l'Orient à la chrétienté de l'Occident ? Ce serait enjamber des siècles d'évolution, de transformation... et, comme le rappelait

Edgar Morin, oublier que l'Europe n'a été chrétienne que bien après le monde méditerranéen, qu'originellement le christianisme n'est pas européen, originellement, c'est une religion du Moyen-Orient.

- 30 Certes, cette religion s'est bien implantée en Europe, mais rappelons pour lesamnésiques, que les plus importantes traces de la chrétienté restent au Moyen-Orient !
- 31 La peur de l'Autre peut faire faire des amalgames aux plus instruits et plus intelligents parmi les Hommes, au point de confondre culture et religion. La religion a sa part dans la culture, mais elle n'est pas la culture. Elle ne le devient que lorsqu'elle est imposée en tant que telle (ce que tentent de faire tous les intégristes religieux, qu'ils soient chrétiens, protestants ou musulmans) ! On trouve parmi les amalgames, le raccourci qui consiste à désigner en général par « musulman » un Français, fils de Marocain ou un Algérien, qu'il soit émigré ou né en France, un Turc ou un Jordanien alors qu'aucun d'eux ne s'est présenté comme tel. On transpose ainsi un terme du registre du religieux vers celui du communautarisme. Car parmi ces « musulmans » (ou ces « chrétiens »), certains ne pratiquent pas cette religion. Ce comportement relève soit de la peur du jugement, soit du respect que doivent les jeunes aux plus vieux. Cela peut être une façon de préserver sa propre vie sans avoir à discuter avec ceux que l'on ne pourrait pas convaincre parce qu'ils n'ont pas fait de « Renaissance » et croient que tout a été écrit et que seule la parole de Dieu peut gouverner le monde, les sociétés et les Hommes. C'est cet amalgame, qui par sa banalisation, « ethnicise » l'adjectif de musulman. Il en fait l'Autre. De même, le discours des islamistes « intégristes » fait de tout non-musulman, l'Autre, comme le discours des juifs « intégristes » en Israël et celui de l'extrême droite protestante aux États-Unis. Ces discours rappellent des temps qu'on croyait révolus où chacun prônait la suprématie de sa religion (!).
- 32 Pour revenir à la Turquie, on pourrait supposer aussi que les avantages et les potentialités économiques de la Turquie feraient craindre l'arrivée d'un nouveau concurrent au sein de l'UE ? Ou bien, est-ce peut-être les règles du projet de Constitution européenne, où le poids démographique des pays membres change la donne, qui font de la Turquie un inquiétant futur concurrent, de surcroît non chrétien, qui déplacerait, pour la première fois dans l'histoire, le centre de l'Europe vers le Sud ?
- 33 Mais peut-être que tout cela n'est que discours pour générer les peurs qui justifieront la place et le rôle que l'UE veut octroyer à la Turquie ?
- 34 Ces peurs aident les instances politiques et les instances européennes à rallier l'opinion publique au discours politiquement utile.
- 35 Ce qui transparait dans le débat sur l'identité et la culture de l'Europe pour l'élargissement de l'UE, c'est le retour de ce vieux serpent de mer : la supériorité d'une civilisation. C'est le regard faussé sur soi et sur l'autre. L'autre est rabaissé. L'Autre est cependant dans le miroir, considérant, lui aussi, sa culture et sa civilisation supérieure. L'Europe « chrétienne » a peur de l'augmentation du nombre de musulmans européens ou de ceux qui le deviendraient. De même, dans les pays à majorité musulmane, les « islamisants » ont peur de « l'occidentalisation de leur culture islamique ». Pour tous les fondamentalistes de la culture et de l'identité, tous ceux qui ne sont pas de leur religion et donc de leur culture sont « les autres », dont il faut se protéger en leur donnant un statut inférieur, et s'ils ne sont pas utiles, les maintenir hors des frontières. Ce mode de rapport à l'autre n'est pas nouveau, il remonte à la Grèce antique et n'a jamais cessé de se réactualiser depuis . Je vais citer une phrase de Bernard Lewis, sortie de son contexte que je n'approuve pas, et que j'ai lue plusieurs mois après avoir écrit la

première mouture de cet article : « Pendant des siècles, le monde islamique a été à la pointe du progrès et de la culture. Bien plus, aux yeux des musulmans, l'Islam, et lui seul, était synonyme de civilisation : au-delà de ses frontières ne vivaient que des barbares et des infidèles. Une telle vision de soi et des autres était d'ailleurs le fait de toutes les civilisations ou presque : la Grèce antique, Rome, l'Inde, la Chine, et l'on pourrait sans difficulté en citer de plus récentes » Dans ses écrits, Bernard Lewis, à mon avis, conforte l'idée du « choc des civilisations ». Je n'adhère pas à sa logique, ni à la façon dont il escamote les circonstances de l'évolution du « monde islamique » et en particulier de l'empire ottoman. Mais il a raison, quand il attire l'attention sur le fait que chaque civilisation s'est crue porteuse de vraies valeurs et a essayé de les imposer. Chacune d'elles justifiait sa volonté d'hégémonie par la croyance en la supériorité de sa civilisation. Aujourd'hui, nous sommes devenus observateurs du même combat.

- 36 Faut-il pourtant rappeler les échanges culturels entre les pays de l'Europe et l'empire grec et romain et que la culture grecque est avant tout une culture méditerranéenne qui a marqué et tant apporté à ce qu'on appelle encore aujourd'hui le « monde » arabe, à l'heure où le mot « mondialisation » envahit les médias et interpelle le monde des chercheurs, au point qu'ils en abreuvant leurs lecteurs à chaque page et à chaque ligne.
- 37 Déjà dix ans après le lancement du processus euro-méditerranéen par la conférence de Barcelone ! Ce processus devait construire en Méditerranée « une zone de paix et de prospérité », parallèlement à la mise en convergence des pays d'Europe centrale et orientale, à travers l'économie de marché. Il serait regrettable qu'à la veille de la seconde conférence de Barcelone, l'Europe utilise le langage et l'arrogance de ces empires déchus. Si l'on n'y prend pas garde, la peur de l'autre peut devenir la peur de son propre reflet dans le miroir.
- Derrière la question migratoire, la peur des terrorismes
- 38 L'UE investit beaucoup d'argent pour développer son commerce et son influence avec les pays de son « voisinage ». Elle négocie des accords de libre-échange avec le monde entier. Mais la circulation des hommes reste du ressort des gouvernements de chaque pays.
- 39 La Commission européenne essaie, néanmoins, de mettre en œuvre une politique homogène de l'émigration. Elle veut instaurer aux frontières européennes des règles du droit à la circulation des biens et des personnes entre l'UE et les pays tiers. Elle n'arrive pas à homogénéiser ces règles aux frontières des États qui composent l'UE des quinze.
- 40 Elle choisit la prééminence de la loi sur le poids de la réalité sociale, économique ou diplomatique de chacun des pays qui la composent. L'UE n'est pas encore un espace politique unifié. Même s'il y a une européanisation de la décision, les frontières restent liées à la subsidiarité.
- 41 Beaucoup d'encre a coulé pour parler du « problème » de l'émigration et de la « pression » démographique dans les pays du Sud. Le déséquilibre démographique et l'écart de développement faisaient craindre une sorte d'appel d'émigration. Après la chute du mur de Berlin et l'éclatement de l'URSS, la communauté européenne et les personnalités politiques concernées dans les pays frontaliers ont manifesté leur inquiétude face au risque d'une arrivée massive de migrants des pays de l'Est. Cela ne s'est pas produit. C'est l'UE qui leur a donné la priorité en tant que candidats à l'intégration de l'Union. Même fausse alerte, pour l'Algérie et les Balkans...

- 42 L'Europe a su se protéger, sans devenir une cathédrale ou un château fort aux murs étanches, par une frontière du droit qui s'adapte selon les circonstances, à l'histoire, aux relations diplomatiques et aux besoins de chacun des États qui la composent. La communauté européenne s'est construite sur la base de consensus. La preuve en est que l'on peut refuser d'adhérer à « l'espace Schengen » et demeurer néanmoins membre à part entière de l'UE. Un État peut faire partie de cet espace Schengen et « régulariser » régulièrement des personnes entrées officiellement illégalement sur son sol. L'UE n'a, jusque-là, aucun moyen de coercition.
- 43 L'UE est un espace régi par les règles (économiques, commerciales, droits de l'Homme, droit des travailleurs...). Mais, en ce qui concerne la politique de l'émigration, il y a une flexibilité liée à l'histoire, aux besoins et à la structure démographique de chaque État. Cela donne une diversification au sein de l'Europe avec une sélectivité de l'ouverture selon les besoins qui peuvent être différents d'un pays d'accueil à l'autre. La Pologne essaie d'assouplir la frontière externe de l'Union en essayant de préparer l'accession future de l'Ukraine à l'UE (suppression des visas pour ses ressortissants se rendant en Ukraine, visas gratuits pour les Ukrainiens se rendant en Pologne dans certaines circonstances). La Slovaquie a suivi son exemple. L'Irlande accueille quotidiennement des milliers de Polonais. L'Espagne, de son côté, vient de « régulariser » huit mille personnes présentes sur son sol, trois ans à peine après la dernière régularisation. Depuis quelques années elle développe une politique incitative aux échanges culturels avec les pays d'Amérique latine et à l'entrée de ressortissants de ces pays sur son territoire. Ses travailleurs saisonniers, depuis bien longtemps, ne sont pas espagnols mais étrangers. Elle n'est pas un pays de transit, ses émigrés restent en Espagne et c'est ce qu'elle souhaite. Tel est son intérêt. Son agriculture est fortement demandeuse de main d'œuvre et elle a développé son agriculture en s'appuyant sur une main d'œuvre étrangère à bon marché, peu exigeante en ce qui concerne les droits sociaux. Depuis plus de dix ans, elle a diversifié l'origine de ses émigrés. Elle a profité des restrictions pour l'octroi des visas par la France, pour ouvrir ses portes aux Algériens. Il y a eu les étudiants et surtout des Algériens qui, profitant de la libéralisation du commerce en Algérie, venaient « acheter » en Espagne pour « vendre » en Algérie. Ce fut bénéfique pour l'Espagne. Le marché algérien fut inondé de produits espagnols de plus ou moins de bonne qualité³. Le dernier rapport de l'Ifri parle « d'hiver démographique » au XXI^e siècle en Europe. L'Espagne a atteint un taux de natalité tellement faible qu'elle a besoin de reconstituer sa population. Sans compter qu'avec la Constitution européenne, le poids démographique des pays membres devrait être pris en compte. Chaque État devrait peser d'autant plus que sa population est grande. Cela explique, entre autre, pourquoi le poids démographique de la Turquie est gênant pour les membres de l'UE.
- 44 Le libre choix de chacun des États membres d'ouvrir ses frontières, selon ses besoins, s'exprime dans différents domaines. Depuis quelques années, plusieurs pays de l'UE recherchent, par exemple, des informaticiens de haut niveau. En France, on a plus de chance d'avoir votre titre de séjour et un emploi si vous êtes diplômé en mathématiques ou en physique, pour enseigner dans le secondaire, ou si vous êtes médecin, que si vous êtes directeur de recherche ou professeur en philosophie ou en sociologie. La sélection et la politique reste du seul ressort de chaque État.
- 45 Il y a, au-delà de la politique affichée, des pratiques et un usage de la frontière. Elle devient le lieu où l'exception à la règle exprime la relation historique avec un pays tiers, comme les conditions d'acquisition de la nationalité française allégées pour les

Algériens, surtout nés avant 1962 en attestent. Elle devient le lieu où s'exprime la relation diplomatique ou la négociation, à l'exemple du droit d'asile. Le droit d'asile relève formellement d'un corpus juridique commun à tous les membres de l'UE, les droits de l'Homme. Or, la demande d'asile est traitée aussi de façon sélective, selon le pays d'origine du demandeur et les relations que le pays d'accueil entretient avec les gouvernements des pays d'origine des demandeurs et des enjeux économiques, politiques, diplomatiques voire même culturels du moment. Le discours français sur un projet d'immigration « sélective » ou « choisie » est un effet d'annonce. Les pays de l'UE, ont toujours choisi, en fonction du moment et de l'intérêt de chacun d'eux.

- 46 Les frontières actuelles de l'UE sont des frontières souples. C'est grâce à cette souplesse qu'elles peuvent continuer à jouer leurs multiples rôles. Le discours alarmiste, annonçant, comme une menace, un durcissement des conditions d'entrée dans l'espace Schengen (qui est appelé à s'élargir) n'est pas dissuasif. Il obtient l'effet inverse. Tous ceux qui penseront n'avoir aucune chance d'obtenir légalement un visa d'entrer ou un titre de séjour, et ceux qui ne voudront pas prendre le risque d'être fichés par le Système d'information de Schengen (SIS) rejoindront les filières souterraines. La menace d'un durcissement des conditions d'entrée ne réussit qu'à alimenter, ce que j'appellerais les stratégies « d'implantation », qui font « des irréguliers » des spécialistes du droit. Le discours sur le « durcissement » des conditions de traitement des émigrés devient une publicité officielle, pour une « économie de passage » (corruption, passeurs, hébergement, prostitution). On crée alors des emplois en augmentant le nombre, de douaniers, policiers.... Ce sont les réguliers qui se sentent menacés.
- 47 Pour conclure, tant que l'UE n'est pas une union politique et diplomatique, la Commission européenne et le Conseil ne pourront rien imposer aux États européens.
S'entourer de bons voisins protecteurs : la nouvelle politique de voisinage
- 48 L'UE cherche à s'entourer de pays frontières-paravents (Ukraine, Turquie, pays du Maghreb...). Mais elle veut aussi resserrer ses liens avec ces pays : « Pas tout à fait l'intégration, mais plus que l'association ». Pour cela, elle les veut laïques, démocratiques, restaurant et respectant les droits de l'Homme, et libéraux. Elle peut imposer cela, elle en a les moyens, et en matière de droits de l'Homme, elle doit le faire. C'est le défi qu'elle doit relever, pour elle-même et pour ces pays.
- 49 Mais, pour le moment le paravent est contre tout : l'émigration des plus pauvres⁴, l'émigration des chômeurs des PECO⁵ et des pays du sud de la Méditerranée⁶, et surtout contre les terrorismes.
- 50 Depuis le 11 septembre, elle cherche à utiliser des pays dont elle veut faire ses nouvelles frontières pour se protéger du « risque islamique » au sud et à l'est et du terrorisme qu'il génère, comme du risque de se trouver à la frontière d'une zone de conflits ou de guerres. Elle ne veut pas non plus voir arriver un afflux massif d'émigrés inutiles ou illégaux. Elle veut être sûre de pouvoir maîtriser dans le temps, un flux d'émigrés sélectifs, légaux, donc répertoriés et utiles, sans danger pour elle.
- 51 Si je devais schématiser ce qui se passe aujourd'hui dans l'UE et autour, ce serait des cercles concentriques :
- 52 – le premier cercle serait le centre, constitué de l'Europe des quinze ;
- 53 – le second cercle représente les dix pays nouveaux entrants dans l'UE qui ne bénéficieront que graduellement des mêmes droits et avantages ;

- 54 – le troisième cercle est constitué par les candidats qui sont appelés à l'intégrer l'UE, et qui aujourd'hui font frontière provisoirement ;
- 55 – le quatrième cercle rassemble les candidats potentiels qui aujourd'hui, représentent les nouvelles frontières de l'Europe (Turquie, Ukraine, Maroc, Tunisie, Algérie...).
- 56 Au-delà de ces cercles, il y a tous ceux qui sont trop éloignés « en tout » et qui n'ont pas « vocation à rejoindre l'Europe ». C'est la politique de voisinage de l'UE : des accords, des alliances, des relations géographiques, diversifiés, et modulés.
Conclusion « provisoire » (parce que nul ne détient « La » vérité)
- 57 Y aurait-il avec l'élargissement à tant de pays à la fois (y compris ceux qui attendent à la porte de l'UE) dans un contexte de terrorisme diffus et mondialisé, une sorte de nostalgie des origines et des vellétés de repli communautaire autour de la religion ? Une réaction à la dilution des pratiques et cultures religieuses d'un côté et à leur forte affirmation de l'autre ? Pour prévenir cela, il vaut mieux dire que c'est possible. Tous les ingrédients pour réveiller l'instinct grégaire sont là.
- 58 En disant cela, je veux dire qu'il y a des peurs destructrices et des peurs salvatrices. Les peurs destructrices sont celles qui naissent et s'alimentent des pensées fascisantes, c'est-à-dire du rejet et de la dévalorisation de l'autre, parce qu'une Histoire ancienne en a fait un ennemi dans le combat des religions pour leur suprématie, dans un contexte où l'Orient et l'Occident ne bénéficiaient n'avait pas des conditions du monde actuel pour connaître mutuellement leur civilisation.
- 59 Il m'est plus difficile de parler des peurs salvatrices. Il faudrait peut-être revisiter des termes comme « vigilance », couramment utilisés par les communistes. Après tout, vigilance est un mot français qui selon le dictionnaire signifie : « état de veille ».
- 60 Si l'Europe choisit le plus archaïque des déterminants de son identité pour se construire dans l'Avenir, alors ses peurs sont destructrices. Mais si elle rappelle plutôt l'évolution de sa propre histoire et les défis qu'elle a relevés pour devenir une citadelle de résistance à toute hégémonie, que ce soit celle d'une puissance ou celle d'une doctrine ou celle d'une culture religieuse, alors ses inquiétudes deviennent légitimes et salvatrices, parce qu'elles lui permettent de prendre en compte toutes les données d'une réalité et de les questionner. Réalité, à la fois interne et externe : de quoi doit-elle avoir peur ou pas ?
- 61 Quelques soient les réponses à ces questionnements, l'Europe a le choix entre régresser en s'alimentant de son passé et tirée par la peur de l'autre ou bien admettre la légitimité du droit de l'autre à l'altérité, à être européen et juif, ou musulman, être chrétien, catholique, protestant, pratiquant ou non, européens, de familles chrétiennes, musulmanes ou juives, s'exerçant au bouddhisme etc. ; qu'importe ce que fait l'un ou l'autre, tant que cela ne touche que la sphère privée !
- 62 Ce dont il faut se prémunir c'est d'avoir peur de (donc de haïr) l'autre, juste parce qu'il est né différent. Aujourd'hui les guerres civiles éclatent un peu partout dans le monde entre gens qui sont nés différents et non plus parce qu'ils pensent différemment (Israéliens et Palestiniens, Algériens, Rwandais, Mozambicains... et Européens [la guerre en Yougoslavie est une guerre ethnico-religieuse de l'après bipolarité, qui a été alimentée par les « veaux démons » de l'Histoire – le nationalisme]).
- 63 Pour l'UE, le défi est de pouvoir demeurer ou de devenir pour certains de ces cercles décrits plus haut, cette utopie salvatrice, une locomotive ralliant derrière elle des États qui se développent et se démocratisent et des Hommes qui se respectent.

64 Qu'elle le veuille ou non, son identité n'est plus celle du Moyen Âge ni même celle du XVII^e ou XIX^e siècle. Les échanges qu'elle a développés et les populations étrangères qu'elle a intégrées l'ont enrichie culturellement. Ce ne sont pas les valeurs de l'une ou l'autre religion qu'il faut remettre en cause. Les racines de tous les terrorismes sont à chercher ailleurs. Heureusement, il n'y a pas eu une unique civilisation, mais plusieurs. Aucune ne peut imposer, avec les moyens d'accès à la connaissance d'aujourd'hui, sa dictature aux générations futures.

NOTES

1. A. Glucksmann, *De Gaulle où es-tu ?* Paris, Ed. Hachette, coll. littératures, Pluriel, 1999.
 2. P. Hassner, *Guerre et paix en Europe*, in G. Baudelle, C. Guy, S/D, *Le projet européen*, PU de Rennes, 2004.
 3. En Algérie, on appelle ce commerce « les entreprises import-import ».
 4. On a stigmatisé Rocard parce qu'il a dit un jour « la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde ». Cette phrase, sortie de son contexte, a probablement servi ses opposants politiques. Rocard était alors un politique. Les politiques n'ont pas droit à l'erreur dans leur discours. À travers la télévision et la radio, le discours des politiques français et européens est reçu au premier degré. Les citoyens, les ressortissants, les résidents, et tous ces « étrangers réguliers » qui espèrent devenir des citoyens français, quelque soit leur position vis-à-vis des religion deviennent des « réguliers » inquiets.
 5. À l'issue des négociations pour l'intégration des dix nouveaux membres de l'UE, une mesure transitoire a été retenue : fermeture des frontières aux travailleurs de ces nouveaux membres jusqu'en 2011.
 6. En 2004, la France qui fait partie de l'espace Schengen a demandé aux pays du Maghreb de créer chez eux une sorte de centre de tri des candidatures à l'émigration maghrébine et africaine. Je sais que l'Algérie a refusé.
-

RÉSUMÉS

Cherifa Chaour interpelle l'Europe à l'œuvre à travers ses différentes politiques migratoires et de voisinage tant à l'Est qu'au Sud, stigmatise cette Europe traversée de peurs et de fantasmes culturalistes dont elle souligne l'ambivalence des choix d'orientations, surtout révélés autour des débats sur l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Elle souligne que son statut non politique ne la rend en rien contraignante ni coercitive pour les États qui continuent à gérer leurs territoires en fonction de leurs intérêts propres, consacrant l'ambiguïté de cette construction et les faiblesses de son action.

Cherifa Chaour. *Europe and its fears*

Cherifa Chaour questions how Europe works through its various migratory and neighbouring policies in the East as well as in the South. She castigates this Europe inhabited by culturalist fears and fantasms, and underlines its ambivalence in its choice of directions, made particularly obvious through the debates on Turkey's entrance in the EU. She stresses how its non political status does not compel it to become constricting or coercive towards the states which continue to manage their territories for their own interests, thereby demonstrating the ambiguity of the European construct and the weakness of its actions.

AUTEUR

CHÉRIFA CHAOUR

chercheur associée, Ladyss, CNRS, cherifacha@hotmail.com